



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/42/496
28 août 1987
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-deuxième session
Point 12 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Assistance en faveur des étudiants réfugiés en Afrique australe

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

1. Le présent rapport a été établi conformément à la résolution 41/136 de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1986, par laquelle celle-ci a notamment prié le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, agissant en coopération avec le Secrétaire général, de continuer à suivre la situation des étudiants réfugiés en Afrique australe et de lui faire rapport lors de sa quarante-deuxième session. Le rapport porte sur la période allant du 1er juillet 1986 au 30 juin 1987.
2. Au cours de la période considérée, le nombre de réfugiés sud-africains ou namibiens en quête d'asile n'a pratiquement pas augmenté en dépit de l'intensification de la violence et de la guerre civile en Afrique du Sud et en Namibie.
3. Comme en a été informée l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, la situation se caractérise également par le fait que la grande majorité des nouveaux réfugiés ont de plus en plus de difficulté à trouver un asile sûr et durable dans les pays qui sont les voisins immédiats de l'Afrique du Sud. A ce sujet, on notera avec satisfaction qu'à la suite d'une initiative conjointe HCR/Organisation de l'unité africaine, un certain nombre de pays africains indépendants, qui ne sont pas traditionnellement des pays d'asile pour les réfugiés d'Afrique australe, ont offert d'accueillir ces réfugiés. En conséquence, le HCR a récemment fait évacuer un certain nombre de réfugiés de leur pays de premier asile (Lesotho) pour les diriger vers l'Ouganda.
4. Le présent rapport vise à mettre en évidence l'assistance internationale dispensée aux réfugiés dans le domaine de l'enseignement, à l'intérieur de chaque pays d'asile d'Afrique australe, en particulier celle fournie par le HCR.

* A/42/150.

Toutefois, il conviendrait de signaler que de nombreux étudiants réfugiés peuvent également bénéficier d'autres programmes d'assistance administrés par le HCR dans chaque pays. Les organisations non gouvernementales suivantes fournissent également une assistance dans le domaine de l'enseignement, ce que ne font pas nettement ressortir les rapports par pays ci-dessous :

a) L'African-American Institute a, au titre de son programme de formation pour l'Afrique australe, fourni à 35 étudiants du niveau de la licence (26 Sud-Africains et 9 Namibiens) une aide pour leur permettre de poursuivre leurs études aux Etats-Unis et à 110 étudiants (93 Sud-Africains et 17 Namibiens), dont 21 sont au niveau de la licence, 65 préparant des diplômes de fin d'études et 24 des certificats, une assistance pour leur permettre de poursuivre leurs études dans 11 pays africains, à l'exclusion de l'Afrique du Sud et de la Namibie;

b) L'Africa Educational Trust a financé les études d'environ 100 Sud-Africains et Namibiens dans des établissements d'enseignement supérieur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord;

c) La Otto Benecke Stiftung a fourni une assistance à 311 réfugiés namibiens (190 en Afrique et 121 en République fédérale d'Allemagne) et 95 réfugiés sud-Africains (28 en Afrique et 67 en République fédérale d'Allemagne) au niveau du secondaire dans le domaine de la formation professionnelle, à 9 Namibiens (3 en Afrique et 6 en République fédérale d'Allemagne) et à 12 Sud-Africains (2 en Afrique et 10 en République fédérale d'Allemagne) au niveau universitaire et 2 Namibiens et 1 Sud-Africain en République fédérale d'Allemagne pour des études techniques de niveau supérieur.

Au cours de la période considérée, d'autres organisations ont également fourni à des réfugiés sud-africains et namibiens une assistance dans le domaine de l'enseignement.

Botswana

5. Le nombre de réfugiés sud-africains au Botswana n'a pas augmenté de façon considérable au cours de la période considérée (environ 1 000 réfugiés dans les zones urbaines et 130 à Dukwe). Mais le nombre de réfugiés namibiens bénéficiant d'une assistance du HCR au Botswana s'est sensiblement accru (de 63 à 106).

6. Le HCR a fourni une aide dans le domaine de l'éducation à 5 réfugiés sud-africains pour leur permettre de faire des études primaires, à 22 réfugiés sud-africains pour suivre un enseignement de type classique et une formation professionnelle au niveau du premier cycle secondaire et à 8 Namibiens pour faire des études de premier cycle secondaire. Aucune bourse n'a été attribuée pour des études en dehors du Botswana.

7. Cent cinquante-quatre autres réfugiés (89 Sud-Africains et 65 Namibiens) ont bénéficié de l'aide d'autres organismes internationaux, plus de la moitié d'entre eux pour poursuivre leurs études en dehors de leur pays d'asile.

8. Le tableau ci-dessous indique le nombre de réfugiés auxquels le HCR, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales ont fourni une assistance en matière d'éducation et les lieux où ils poursuivront leurs études (Botswana et étranger).

<u>Organisme</u>	<u>Nombre d'étudiants par pays d'origine</u>		<u>Lieu d'étude</u>	
	<u>Afrique du Sud</u>	<u>Namibie</u>	<u>Au Botswana</u>	<u>A l'étranger</u>
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	27	8	35	-
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	31	10	29	12
Conseil des Nations Unies pour la Namibie	-	13	6	7
African American Institute	10	-	7	3
British Council	-	4	-	4
Fédération luthérienne mondiale	8	7	6	9
Entraide universitaire mondiale	25	-	25	-
Otto Benecke Stiftung	7	30	-	37
Fondation Monseigneur Tutu	7	1	-	8
Conférence des églises de toute l'Afrique	1	-	1	-

Zimbabwe

9. Le nombre de réfugiés et de personnes déplacées au Zimbabwe a beaucoup augmenté au cours des trois dernières années en raison de l'afflux de réfugiés en provenance du Mozambique. Le Gouvernement estime qu'il y a actuellement quelque 60 000 personnes déplacées d'origine mozambicaine dans le pays dont les trois quarts environ sont installés dans quatre communautés rurales. Le reste s'est intégré à la population locale. Le nombre de réfugiés urbains, sud-africains pour la plupart, a diminué, passant de près de 470 à 226 soit par suite de leur intégration aux populations locales soit par suite de leur réinstallation dans d'autres pays.

10. L'assistance du HCR aux réfugiés urbains est demeurée axée sur l'intégration, l'enseignement de type classique, la formation professionnelle et technique et la création de petites entreprises destinées à leur assurer une certaine autonomie.

11. Les programmes d'enseignement du HCR à l'intention des réfugiés sud-africains sont restés centrés sur l'enseignement de type classique et sur la formation professionnelle et technique.

12. On trouvera ci-après un tableau indiquant le nombre d'étudiants sud-africains et namibiens (dont la majorité ne sont pas immatriculés en tant que réfugiés) ayant reçu une aide en matière d'enseignement, d'organismes des Nations Unies et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales :

<u>Organisme</u>	<u>Nombre d'étudiants par pays d'origine</u>		<u>Type et niveau d'enseignement</u>			
	<u>Afrique du Sud</u>	<u>Namibie</u>	<u>Prim.</u>	<u>Sec.</u>	<u>Prof.</u>	<u>Univ/Inst.univ. de technologie</u>
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	22	2	3	8	13	-
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	17	5	-	7	-	15
Christian Care	134	4	7	-	131	-
Entraide universitaire mondiale	41	-	-	16	7	18
Fédération luthérienne mondiale	9	1	2	5	-	3
African American Institute	19	1	-	-	-	20
Otto Benecke Stiftung	10	8	-	8	9	1

Zambie

13. Au cours de la période considérée, le nombre de réfugiés sud-africains en Zambie s'est accru, par suite de la réinstallation de jeunes réfugiés évacués du Lesotho. La grande majorité des 3 400 réfugiés sont affiliés à l'African National Congress. Le nombre de réfugiés namibiens dans le pays, pour la plupart membres de la South West Africa People's Organization, est demeuré inchangé, soit environ 7 400. Les Sud-Africains et les non affiliés constituent le gros des réfugiés urbains, c'est-à-dire environ 430 personnes.

14. Le HCR a financé la construction de deux bâtiments scolaires au niveau du primaire pour des réfugiés namibiens et d'un dortoir de filles et fourni divers manuels scolaires et autres matériels didactiques au Centre d'enseignement et de santé de la South West Africa People's Organization à Nyongo.

15. D'autres étudiants réfugiés sud-africains et namibiens ont bénéficié d'une assistance en matière d'enseignement émanant du HCR et d'autres organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux. On trouvera ci-après les statistiques pertinentes réparties par nationalité et niveau d'enseignement :

<u>Organisme</u>	<u>Nombre d'étudiants par pays d'origine</u>		<u>Type et niveau d'enseignement</u>			
	<u>Afrique du Sud</u>	<u>Namibie</u>	<u>Primaire</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Post- secondaire</u>	<u>Univer- sitaire</u>
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	-	2	-	1	1	-
Programme d'ensei- gnement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	3	14	-	-	14	3
Institut des Nations Unies pour la Namibie	-	500	-	-	500	-
Entraide univer- sitaire mondiale	47	33	-	-	78	2
Fédération luthérienne mondiale	21	18	4	9	22	4
Otto Benecke Stiftung	3	93	-	17	78	1
Christian Council for Zambia	2	6	-	4	4	-

Zwaziland

16. Treize mille réfugiés sont officiellement immatriculés au Swaziland et à peu près autant se sont directement installés dans des zones frontalières. Ce chiffre officiel représente un accroissement de quelque 30 % par rapport à 1984 et englobe 6 500 Sud-Africains, 5 500 Mozambicains et d'autres réfugiés de diverses nationalités. Les réfugiés sud-africains, qui appartiennent en majorité à l'ethnie swazi et sont d'origine rurale, ont quitté l'Afrique du Sud vers la fin des années 70.

17. Les activités d'assistance du HCR en faveur des réfugiés sud-africains sont concentrées sur la colonie rurale de Ndzevane où se trouve la majorité des réfugiés.

18. A la demande du Gouvernement, le HCR fournit également une assistance dont le but est de faciliter le transfert de réfugiés sud-africains vers d'autres pays d'asile. Le HCR continue par ailleurs à assurer les services de santé de base et l'entretien.

19. Le nombre de réfugiés sud-africains qui ont reçu une aide du HCR en matière d'enseignement au cours de la période considérée est passé de 193 à 274: 44 dans l'enseignement primaire et 230 dans le secondaire. Le HCR n'a financé les études d'aucun réfugié namibien au Swaziland au cours de cette période.

20. On trouvera indiquée ci-après la répartition des étudiants réfugiés sud-africains et namibiens ayant reçu en 1986-1987 une aide en matière d'éducation du HCR, d'autres organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales :

<u>Organisme</u>	<u>Nombre d'étudiants par pays d'origine</u>	<u>Type et niveau d'enseignement</u>				
		<u>Primaire</u>	<u>Secondaire</u>	<u>Etude de culture générale</u>	<u>Professionnel</u>	<u>Universitaire</u>
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	274	44	230	-	-	-
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	65	-	4	-	7	54
Fédération luthérienne mondiale	1	-	-	-	-	1
Ephesus House (287 financés par l'Entraide universitaire mondiale)	312	-	233	-	33	46
<u>Lesotho</u>						

21. D'après les estimations du Gouvernement, le nombre total de réfugiés et de personnes assimilées est resté stable : 11 500 de la fin de 1986 à mars 1987; sur ce nombre, 274 personnes étaient immatriculées comme réfugiés et 242 ont bénéficié d'une assistance du HCR. Ces réfugiés, hommes pour la plupart (70 %) proviennent presque tous d'Afrique du Sud et sont en majorité d'origine urbaine. En 1986, on a enregistré 317 arrivées et le départ de 375 personnes vers des pays tiers pour y être réinstallées.

22. Depuis 1986, le Lesotho tend de plus en plus à être un pays d'asile temporaire pour les réfugiés sud-africains en particulier ceux affiliés aux mouvements de libération nationale. Cette tendance qui ne va probablement pas s'estomper de sitôt risque d'être défavorable aux réfugiés qui vivent depuis longtemps dans le pays et sont déjà bien intégrés.

23. Au Lesotho, le HCR s'est essentiellement employé à fournir une aide aux réfugiés à titre individuel. Les réfugiés ont continué à recevoir une aide sous diverses formes notamment dans les domaines suivants : enseignement (primaire et secondaire), intégration sur place pour la création de petits projets concernant des activités rémunératrices, orientation, aide complémentaire et réinstallation dans un autre pays.

24. Au cours de la période considérée, 71 Sud-Africains ont bénéficié d'une assistance (49 de la part de l'Unesco et 22 de la part du HCR) pour faire des études primaires. Sur 378 Sud-Africains et 5 Namibiens qui ont reçu une aide, 96 ont fait des études secondaires et 130 des études universitaires. Onze réfugiés ont pu faire des études agronomiques et techniques et suivre une formation professionnelle et 65 des études commerciales, grâce à une assistance financière. Dix autres réfugiés ont bénéficié d'une assistance pour suivre des études universitaires en République fédérale d'Allemagne, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et aux Etats-Unis d'Amérique.

25. Une aide a été fournie à des étudiants sud-africains et namibiens à différents niveaux, au Lesotho et à l'étranger, comme indiqué ci-après :

Organisme	Nombre d'étudiants par pays d'origine		Niveau d'enseignement					Univ. (à l'étranger)
	Afrique du Sud	Namibie	Prim.	Second.	Techn./ profes.	Commer.	Univ.	
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	34	-	22	12	-	-	-	-
Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	109	5	-	-	7	61	46	-
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	53	-	49	4	-	-	-	-
Entraide universitaire mondiale	160	-	-	80	1	-	78	1
African American Institute	13	-	-	-	3	4	6	-
Otto Benecke Stiftung	5	-	-	-	-	-	-	5
Phelps-Stokes	4	-	-	-	-	-	-	4